SESSION TITRE PROFESSIONNEL

Développeur Web et Web Mobile

Arrêté du 06/04/2018 (JO du 17/04/2018)



Déroulé de l'épreuve

1. Présentation d'un projet réalisé en amont de la session (35')

- Au moins 10 jours ouvrés avant la session d'examen, le candidat a remis un résumé en français de son projet réalisé en entreprise.
- Au moins 1 jour ouvré avant la session d'examen, le candidat a remis son dossier de projet.

Dans cette partie d'épreuve, le candidat présente oralement son projet au jury à l'aide d'un support de présentation. Le jury assiste à cette présentation <u>sans intervenir pendant les 35'</u>.

2. Entretien technique 40'

Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation orale.

Un questionnement complémentaire permet au jury d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet.

3. Entretien final 15'

Questionnement et temps d'échange sur :

- Le dossier de projet du candidat
- Le Dossier Professionnel (DP) du candidat
- Sa vision et sa culture professionnelle du métier.

Par candidat, durée de l'épreuve : 01h30, dont 01h30 devant le jury.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS POUR LE CANDIDAT CONCERNANT LA 1^{ère} PARTIE D'EXAMEN

Le projet donne lieu à plusieurs productions :

- 1. Un **dossier de projet** à remettre à IFPA en amont de la session d'examen (<u>au moins 1 jour</u> ouvré avant la session d'examen)
- 2. Un **résumé en français de votre projet** à remettre à IFPA <u>au moins 10 jours ouvrés avant la session d'examen</u>.
- 3. Une **présentation orale du projet, basée sur un support de présentation**, à effectuer devant le jury.

Lors du stage, l'entreprise fournit au candidat <u>le cahier des charges du projet</u>. Le candidat s'assure au moyen de la grille ci-dessous (issue du référentiel Emploi Activités Compétences *REAC DWWM* accessible sur le portail dans la rubrique *Documents*) que le projet répond aux attendus concernant la mise en œuvre des compétences dans les 2 activités-types.

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité	1	Maquetter une application
		2	Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable
		3	Développer une interface utilisateur web dynamique
		4	Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce
2	Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité	5	Créer une base de données
		6	Développer les composants d'accès aux données
		7	Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile
		8	Elaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce

Le projet couvre OBLIGATOIREMENT les compétences suivantes :

Pour l'Activité Type 1 :

- Maquetter une application
- Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable
- Développer une interface utilisateur web dynamique

OU:

- ➤ Maquetter une application
- > Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce.

Pour l'Activité-Type 2 :

- > Développer les composants d'accès aux données
- > Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile

OU:

- > Développer les composants d'accès aux données
- Elaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce

Dans le cas où un seul projet ne permet pas au candidat de faire valoir l'ensemble des compétences devant être couvertes obligatoirement, il peut présenter plusieurs projets. Dans ce cas, il motive ses choix, veille à limiter le nombre de projets présentés et fournit les éléments de contexte correspondant à chacun des projets.

CONTENU DU DOSSIER DE PROJET

Le dossier de projet doit respecter ce plan :

- 1. Listes des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet (Cf. p.3)
- 2. Résumé du projet en français d'une longueur d'environ 20 lignes (soit 200 à 250 mots, ou environ 1200 caractères espaces non compris)
- 3. Cahier des charges, expression des besoins, ou spécifications fonctionnelles du projet
- 4. Spécifications techniques du projet, élaborées par le candidat, y compris la sécurité et le web mobile
- 5. Réalisations du candidat comportant les extraits de code les plus significatifs et en les argumentant, y compris pour la sécurité et le web mobile
- 6. Présentation du jeu d'essai élaboré par le candidat de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues)
- 7. Description de la veille, effectuée par le candidat durant le projet, sur les vulnérabilités de sécurité. Le candidat indique comment il a effectué la veille : les sites et les mots-clés utilisés. Il indique les vulnérabilités trouvées et éventuellement les failles potentielles corrigées.
- 8. Description d'une situation de travail ayant nécessité une recherche, effectuée par le candidat durant le projet, à partir d'un site anglophone. Cette recherche concerne un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre dans le cadre du projet.
 Dans le cas de la recherche de solution, basée sur un ou des sites anglophones, à un
 - problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, le candidat décrit le besoin d'information, et indique comment il a effectué la recherche : les mots clés de recherche utilisés et la liste des sites retournés. Il précise les critères de sélection du (ou des) site(s). Il indique la solution trouvée et si elle a pu être mise en œuvre.
- Extrait du site anglophone, utilisé dans le cadre de la recherche décrite précédemment, accompagné de la traduction en français effectuée par le <u>candidat sans traducteur</u> automatique (environ 750 signes)

La longueur du dossier de projet hors annexes est de <u>30 à 35 pages</u> (soit environ 48750 caractères espaces non compris).

CONTENU DE LA PRESENTATION ORALE (35 min)

Le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de la session d'examen, et selon le plan suivant :

- ✓ Présentation de l'entreprise et/ou du service et contexte du projet (cahier des charges, environnement humain et technique)
- ✓ Conception et codage des composants front-end et des composants back-end
- ✓ Présentation des éléments les plus significatifs de l'interface de l'application
- ✓ Présentation du jeu d'essai de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues et données obtenues) et analyse des écarts éventuels
- ✓ Présentation d'un exemple de recherche effectuée à partir de site anglophone
- ✓ Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées)

Cette présentation inclut, au choix du candidat, une illustration ou une démonstration de l'interface de l'application. Une combinaison des 2 est possible. Leur durée cumulée dans la présentation de doit pas excéder 10 minutes.

La démonstration peut être interdite ou limitée dans le cas exceptionnel où l'entreprise souhaite empêcher la divulgation d'informations confidentielles. Elle est également soumise aux limitations du plateau technique (salle d'examen) tel qu'il est défini ci-après. Le candidat utilise alors des moyens d'illustration de son interface, sans recourir à une démonstration.

LE JURY ASSISTE A VOTRE PRESENTATION ORALE SANS INTERVENIR. Il vous questionne lors de l'entretien technique qui suit votre présentation orale.

PLATEAU TECHNIQUE

A votre disposition dans la salle d'examen :

- Un micro-ordinateur équipé de logiciels bureautiques standards incluant un navigateur
- Un vidéo-projecteur connecté au micro-ordinateur
- Un accès à Internet
- Une zone de projection et un support (tableau blanc ou paper-board + feutres) pour les explications écrites du candidat